



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2022_126

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux et le dix-huit octobre,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe Rochoux, Maire.

9 Présents : Catherine BOUTIN, Colette CROUZET, Marie-José GUILLEMETTE, Jérôme JACQUES, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Manuel PAGES, Philippe ROCHOUX, Lydie ROUJON.

6 Absents excusés : Claire CORDESSE ayant donné pouvoir à Lydie ROUJON, Florence FERNANDEZ ayant donné pouvoir à Philippe ROCHOUX, Vincent LACAN ayant donné pouvoir à Manuel PAGES, Manuel MARTINEZ, Philippe MIQUEL, Christian MOLANDRE ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE.

Secrétaire de séance : Catherine BOUTIN.

Objet : Echange Cros-Haut

Monsieur Noël Lafourcade, Adjoint au Maire, rappelle la délibération du 26 septembre 2022, approuvant, dans le cadre d'un projet de construction d'une maison d'habitation, le déclassement d'une portion de domaine public (chemin communal) d'une superficie de 37 m² au droit des parcelles L 400 et L 401 situées au Cros-Haut

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la cession gratuite de la parcelle nouvelle cadastrée L 631 d'une superficie de 37 m² à Monsieur Ludovic Pelat et Madame Céline Estévenon,

ACCEPTTE la cession gratuite par Madame Michèle Pelat de la parcelle cadastrée L 630 d'une superficie de 89 m² (issue de la division de la parcelle L 401),

CONFIE la rédaction des actes correspondants à Maître Boulet,

DONNE MANDAT à Monsieur Noël Lafourcade, Adjoint au Maire, pour signer l'ensemble des documents relatifs à ces transactions dont les actes notariés.

La secrétaire de séance, Catherine BOUTIN	Le Maire, Philippe ROCHOUX
	